



LOI TRAVAIL

Promulgation ou pas, on n'en veut pas !

**AFFAIBLIR LE CODE DU TRAVAIL, c'est
AFFAIBLIR LES DROITS DE TOUS LES SALARIÉS**

La **Loi Travail** c'est avant tout l'inversion de la hiérarchie des normes, c'est-à-dire l'affaiblissement des conventions collectives au profit d'accords d'entreprises.

C'est permettre au patronat de pousser vers « le moins offrant » pour les salariés et d'ouvrir la porte à toutes les dérives managériales :

- Précarité dans l'emploi en favorisant les CDD et les temps partiels obligatoires.
- Favoriser les licenciements.
- Baisse des salaires et augmentation des profits en rémunérant moins les heures supplémentaires.

À terme, la **Fonction Publique** sera aussi concernée car les règles définies par le Statut de la Fonction Publique feront place également à des règles territoriales, locales qui menacent l'avenir de nos services publics, notamment l'École de la République. Nous subissons déjà de nombreux effets de cette logique libérale:

- Modification du temps de travail avec le décret sur les rythmes scolaires
- Mise sous tutelle des collectivités territoriales avec la mise en place des PEdT.
- Diminution du traitement avec la mise en place de PPCR (Parcours Professionnel, Carrière et Rémunération) dès 2017 car pour terminer sa carrière à l'indice maximal de la Hors Classe, il faudra allonger son temps de service.
- Précarité de l'emploi, l'Éducation Nationale embauche des contractuels en lieu et place de fonctionnaires titulaires.
- Diminution également des moyens pour l'école dans le cadre de la politique d'austérité des communes : c'est par exemple la suppression de la médecine scolaire à Grenoble et la fermeture de bibliothèques.

**Réformes des Fonctions publiques, Refondation de l'école
Retraite et statuts, Code du travail : TOUT EST LIÉ**

les syndicats SNUDI FO, SNUipp-FSU, CGT Éducation, SUD Éducation et CNT appellent les collègues à discuter et à se mobiliser pour l'

**ABROGATION DE LA LOI TRAVAIL
ABANDON DE LA LOI DE REFONDATION DE L'ÉCOLE
ABANDON DE PPCR**

GRÈVE ET MANIFESTATION LE 15 SEPTEMBRE

10h GRENOBLE à la Gare -10h ROUSSILLON au foyer municipal –
12h-14h VILLEFONTAINE devant le MEDEF